

Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé

FORMACODE : 42819

OBJECTIFS

Appliquer la réglementation SPS concernant les opérations de BTP.
Rédiger un plan particulier de sécurité et de protection de la santé.
Apprendre à utiliser le PGC et les PPSPS des autres intervenants.

TYPE DU PUBLIC

Responsables d'entreprise.
Conducteurs de travaux.
Chefs de chantier.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> **Méthodes pédagogiques**

Exposés et exercices pratiques d'application.
Échanges d'expériences.

> **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> **Moyens humains**

Formateur qualifié, détenteur d'une attestation de compétence délivrée par l'OPPBT ou avec expérience de la coordination SPS.

ÉVALUATION

- > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Les obligations réglementaires**
- > **Les inspections communes, le PGC, le PPSPS gros œuvre**
- > **La construction pratique du PPSPS**

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.